

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

COMMUNE DE BLOSSEVILLE-SUR-MER

1, place de l'Eglise
76460 Blosseville-sur-Mer
02 35 97 64 62
blosseville.mairie@wanadoo.fr

BLOSSEVILLE HISTOIRE VIVANTE

1, place de l'Eglise
76460 Blosseville-sur-Mer
06 08 49 55 00
blohiviv@gmail.com

FONDATION



► Je donne !

Pour la
restauration de

l'église Saint-Martin dite Saint-Lézin

Blosseville-sur-Mer (76)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Des vitres peintes de toute beauté à préserver !

◆◆ DES VERRIÈRES UNIQUES !

Au cœur du village de Blossesville-sur-Mer, l'église Saint-Martin dite Saint-Lézin a été reconstruite dans sa majeure partie au début du XVI^e siècle, en grès et silex, mais elle a gardé une partie de sa nef et la base de son clocher construites en tuf fin XI^e - début XII^e siècles, témoignage rare du premier art roman en pays cauchois. Outre d'originales poteries acoustiques et une belle série de statues, l'église possède de remarquables vitraux, dont une série exceptionnelle dans une église rurale : le cycle de la vie de saint Lézin, probablement unique par son iconographie, datant du dernier quart du XVI^e siècle et admiré depuis longtemps. Ainsi Pierre Le Vieil, héritier d'une longue dynastie de peintres verriers, écrivait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : « Les vitres peintes de la chapelle de la sainte vierge de l'église de Blossesville en Caux, sont de toute beauté & il y en a peu qui approchent de leur finesse. » Dans le cadre d'un programme de travaux destinés à remédier aux problèmes d'humidité de l'édifice, pour lequel la collecte est lancée, l'étanchéité des baies vitrées va être refaite. C'est donc une occasion unique de nettoyer, restaurer et protéger l'ensemble des verrières historiques et spécialement celles de saint Lézin.

◆◆ UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE ET BIEN VIVANT

Outre ses rôles culturels et historiques, l'église de Blossesville, est un élément du patrimoine vivant. Les habitants y sont très attachés comme en témoignent les fêtes qui y sont célébrées (St Lézin en février, Fête de la Moisson en août). Pour cette fête, les habitants confectionnent des bouquets de blé, lin et avoine, accrochés sur les parois de l'église avec des outils agricoles. Cette décoration reste en place deux mois et attire de très nombreux visiteurs.

La municipalité n'a donc pas hésité à engager les travaux qui s'imposaient pour préserver l'édifice et lui redonner tout son éclat. En parallèle, un livre très complet a été édité par l'association « Blossesville Histoire Vivante ». Espérons que l'intérêt suscité soit le gage d'une forte mobilisation pour soutenir la restauration de ce joyau que sont les vitraux de Saint Lézin. Merci d'y contribuer !

Montant des travaux	708 941 €
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	Décembre 2021



Crédit photos © Blossesville Histoire Vivante

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin dite Saint-Lézin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79857

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Martin dite Saint-Lézin

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre